

# AMOPA

Association des Membres de  
l'Ordre des Palmes Académiques



## LE LIVRE VIOLET DES ACTIVITES DE L'AMOPA-MONDE EN 2016

- *Contribuer à maintenir le prestige de l'ordre et de la décoration,*
- *Défendre et promouvoir la langue et la culture françaises en France et dans le monde,*
- *Organiser des manifestations culturelles*
- *Contribuer au développement d'actions éducatives en faveur de la jeunesse,*
- *Développer les contacts de proximité et d'entraide,*

***Article 1<sup>er</sup> des statuts de l'AMOPA***

Sous la conduite de Michel Berthet, Président national de l'AMOPA-France,

le Livre Violet des associations AMOPA-Monde pour l'année 2016 a été réalisé dans une démarche de création collégiale, avec la participation active et volontaire des Présidents de ces associations. Daniel Tran, Vice-président de l'Amopa-France, nous a aidés à élaborer le cahier de l'association et la présentation du document synthétique, le « Livre Violet ».

La décoration des Palmes Académiques, créée en 1808 par Napoléon 1<sup>er</sup>, Empereur des Français, le haut idéal qui s'y attache, commun à toutes les associations AMOPA, et surtout leur profond attachement à la langue française et à sa valorisation nous ont guidés dans cette entreprise. Que soient ici remerciés pour leur contribution les Présidents : Mmes Anttila (Amopa-Finlande), Baccar (Amopa-Tunisie), Godec (Amopa-Chypre), Kaiser (Amopa-Allemagne du Nord), Kleiner (Secrétaire de l'Amopa-Suisse), Perisanu (Amopa-Roumanie), Rampolla del Tindaro (Amopa-Italie), Schneider (Amopa-Allemagne du Sud), Sirevag (Amopa-Norvège) et MM. Boivin (Amopa-Québec), Canals (Amopa-Andorre), Christodoulou (Amopa-Grèce), Dorato (Amopa-Monaco), Geyler (Vice-Président Amopa-Allemagne du Sud), Guyon (Amopa-Irlande), Maeder (Amopa-Suisse) et Nachtergael (Amopa-Belgique).

Josiane Mauchauffée, Administrateur AMOPA-France.

**Sommaire : Les données du Livre Violet :..... pages 3 à 15**

**A) Constats, analyse des fonctionnements**

**B) Initiatives, actions innovantes et/ou remarquables**

**C) conclusion**

## **Les données du Livre VIOLET :**

**Préambule :** Dix-neuf associations AMOPA- hors France ont été contactées pour participer à ce document : Allemagne ( du nord et du sud), Andorre, Belgique, Bulgarie, Chypre, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Québec, Royaume-Uni, Roumanie, Suisse, Tunisie et Etats-Unis. Trois d'entre elles n'ont pas répondu, soient environ 15% ; une autre a promis sa participation, mais ne l'a pas transmise. Nous avons donc travaillé sur les données effectives de 15 associations AMOPA « de l'étranger », que nous appellerons désormais AMOPA-Monde, puisqu'une association AMOPA ne peut être « étrangère » à celles qui partagent le même nom et le même idéal : **FAIRE VIVRE ET RAYONNER L'AMOPA !**

### **Exploitations des réponses fournies**

**Contribuer à maintenir le prestige de l'Ordre et de la décoration :**

**1.1.1**

**Cérémonie de remise de décosations et/ou de diplômes des Palmes académiques:**

**Bilan général:** les remises de décosations sont souvent initiées par les ambassades ou consulats français (dans la moitié des cas) et parfois de manière conjointe ou alternée avec l'association AMOPA locale : c'est le cas d'AMOPA-Allemagne du Nord, ou AMOPA-Norvège. Pour AMOPA-Grèce, le partenaire est l'Institut Français de Grèce (IFG), tandis qu'en Suisse, c'est le récipiendaire qui organise et finance la cérémonie. La fréquence de ces remises de décosations varie beaucoup : de deux fois par an (dans six associations) à une fois tous les trois ans pour AMOPA-Italie. En Tunisie, aucune cérémonie n'a été organisée depuis 2011 ; en Roumanie, des pourparlers sont en cours avec l'Ambassade de France, mais sans résultat concret à ce jour. Enfin l'association du Québec regrette qu'elle ne puisse être invitée à ces cérémonies.

Souvent localisées à la résidence de l'Ambassadeur de France, elles peuvent aussi être accueillies dans des établissements scolaires (Lycée Comte de Foix à Andorre), à l'Université (AMOPA-Finlande), dans une école hôtelière (AMOPA-Monaco) ou à l'Institut Français d'Athènes pour l'association hellénique. Les frais occasionnés par la réception sont assumés par l'Ambassade de France dans neuf cas, par les fonds propres de l'association pour AMOPA-Italie, par un financement conjoint IFG et AMOPA-Grèce.

Outre sa médaille, le récipiendaire se voit offrir dans neuf associations, un

exemplaire de *La revue Violette* (deux exemplaires en Suisse), et une décoration de boutonnière pour AMOPA-Allemagne du Sud, AMOPA-Andorre, AMOPA-Finlande, AMOPA-Grèce, AMOPA Italie, AMOPA-Suisse et AMOPA-Tunisie. En Allemagne du Sud, Grèce, Suisse et Norvège, l'Histoire des Palmes Académiques est ajoutée aux cadeaux. Enfin, partout où il existe, un exemplaire du Bulletin de l'association est remis au nouveau décoré. La remise d'un diplôme n'est attestée qu'en Finlande.

### 1.1.2 Relations avec la presse

#### **Bilan général :**

Plus de la moitié des associations entretiennent des rapports avec la presse, qu'elle soit écrite ou audio-visuelle. Les organes de presse nationaux (AMOPA-Andorre, AMOPA-Chypre, AMOPA-Grèce, AMOPA-Italie) ou locaux (AMOPA-Allemagne du Nord et Allemagne du Sud, AMOPA-Finlande, AMOPA-Norvège, AMOPA-Roumanie) relatent les cérémonies de distribution des prix, publient les noms des lauréats, relayent les activités des associations auprès des publics concernés (Universités, cercles francophones, associations amies).

#### **Initiatives remarquables :**

les associations **AMOPA- Grèce et AMOPA-Finlande-Norvège** ont exploité les ressources offertes par les Nouvelles Technologie de l'Information et de la Communication (NTIC), en particulier les réseaux sociaux. Ces derniers, largement usités et appartenant désormais à la vie quotidienne d'une grande partie de la population, ouvrent une opportunité non négligeable, surtout dans le cas d'éloignement géographique important et/ou de vastes territoires.

Ainsi, **AMOPA-Finlande et AMOPA-Norvège** ont-elles mis en service deux sites internet qui seront détaillés dans l'item 2.2.2 (*Aide, soutien spécifique, tutorat des élèves...*). **L'AMOPA-Grèce**, quant à elle, a ouvert sur le Web un compte Facebook et un compte Twitter, avec 502 abonnés.

**Ces initiatives** seraient peut-être transposables à d'autres associations AMOPA-monde ? Cela permettrait la circulation et la lecture d'informations en temps réel, et rapprocherait les adhérents possédant ce type d'outils de communication.

### 1.1.3 Recherche de partenariats locaux et de mécénats :

**Bilan général :** 12 associations partagent un mécénat (80%), deux n'en ont pas (AMOPA-Tunisie et AMOPA-Norvège), une autre est en recherche (AMOPA-Québec). Pour les associations comptant peu de membres, la faible

représentativité est un frein puissant à l'investissement d'éventuels sponsors. Parmi les mécénats positifs, il faut citer, par ordre alphabétique, les associations AMOPA suivantes :

- **Allemagne du Nord** : reçoit l'aide et la coopération de l'Association Franco-Allemande et de l'Institut Français de Berlin pour l'organisation de colloques et conférences (voir détails 1.1.4 : *Organiser des événements culturels*)
- **Allemagne du Sud** : l'association travaille en contacts étroits avec le Ministère de l'Education du Land de Bade-Wurtemberg et le Goethe-Institut de Strasbourg (voir infra 2.1.2 : *Organiser des concours d'expression orale*)
- **Andorre** : travaille avec la mairie d'Andorre, le Lion's club et l'Alliance Andorrano-Française. Effets positifs : envois de jeunes andorrans dans les Centres Internationaux Francophones, ou en stage musical à Figeac (avec participation contributive des mécènes)
- **Chypre** : les sociétés partenaires et les amis de l'AMOPA font des dons lors de la présentation des lauréats des concours
- **Finlande** : une célèbre société de vins apéritifs française donne une subvention sous forme de boissons ; d'autres grandes entreprises ont été sollicitées, sans succès jusqu'à ce jour.
- **Grèce** : entretient une coopération étroite avec des librairies ; résultats très positifs (distribution de livres)
- **Irlande** : est en relation avec l'Alliance Française de Dublin, divers lycées irlandais, la société de films *Irish Film Institut* (voir détails en 1.1.4 : *Organiser des événements culturels*)
- **Italie** : les universités de Rome et de Palerme, la Bibliothèque de Polizzi Generosa, l'Institut français d'Italie, offrent des ouvrages de prix pour les concours organisés par l'association.
- **Monaco** a engagé le processus avec l'Etat monégasque, et attend les réalisations concrètes
- **Suisse** : travaille avec les autorités fédérales et locales, et les associations francophones (Alliance Française entre autres) qui participent aux activités culturelles
- **Roumanie** : organise avec les Universités (Cluj-Napoca, Ecole Centrale de Bucarest) et l'Institut Français de Roumanie des colloques et conférences (voir détails en 1.1.4 : *Organiser des événements culturels*).

1.1.4

## Organiser des événements culturels, conférences, concerts, colloques, en langue française ou en faveur de cette langue

### **Bilan général :**

Toutes les associations consultées organisent des manifestations culturelles en langue française ou en faveur de cette langue.

**Conférences** : 14 associations sont concernées. Le nombre de participants oscille entre 25 (AMOPA-Tunisie) et 300 (AMOPA-Grèce), avec un chiffre médian d'environ 50 personnes.

**Colloques** : ils s'ajoutent aux conférences dans 5 des pays concernés, avec un nombre équivalent de participants.

Comme précédemment remarqué, les associations AMOPA-Monde sont souvent aidées par des partenaires locaux pour la mise en œuvre de ces manifestations.

**Sujets traités** : quelques-unes des associations consultées ont répondu avec précision à cet item, en indiquant l'intitulé de la conférence, et le nom de l'intervenant. Ainsi :

- **Belgique** : - "Francophonies : la pierre de touche et l'horizon..."
  - "Albert Ier, roi des Français. Autopsie d'une rumeur".
  - "Les provinces belges et terres liégeoises conquises par la France - 1794-1815"
  - "Que retenir de François Mitterrand en 2016 - 20 ans après."
- **Québec** : « Littérature francophones du Québec et de la Caraïbe », colloque prévu en 2018 en coopération avec les sections AMOPA-France de Guadeloupe et Martinique, et le Centre de Recherches en littérature et culture québécoises. En prolongement, devrait se réaliser la signature d'une convention entre l'association et les sections françaises précitées, pour défendre les valeurs de l'AMOPA (francophonie, littérature francophone, aide à la jeunesse.)
- **Finlande** : conférences et séminaires pour la promotion de l'enseignement du français. Le détail est disponible sur le site : <https://amopafinlande.com>
- **Grèce** : l'association AMOPA-Grèce propose aux enseignants de français des journées littéraires et pédagogiques, animées par des professeurs de renommée internationale. Les ateliers, les présentations et les conférences y sont combinés avec de la musique : cette organisation originale, en place depuis 16 ans, rencontre un franc succès.
- **Irlande** : Après la projection d'un des films de Philippe Claudel organisée en partenariat avec *l'Irish Film Institute* de Dublin, une séance de

questions-réponses entre le réalisateur et le public a eu lieu. Cette manifestation a réuni plus de cent personnes.

- **Norvège :** 4 conférences ont été organisées par l'association en 2016 : «Voix d'aujourd'hui, voix d'hier – littérature française du 21<sup>ème</sup> siècle », «Meursault – contre-enquête, mais aussi enquête et hommage à l'auteur de l'Etranger », « Les Français dans tous leurs états», « Simone de Beauvoir : Alderdommen ». D'autre part, un séminaire régional intitulé : «motivé à enseigner – motiver à apprendre» a eu lieu à l'Université de Tallinn. Préparé par AMOPA-Finlande, ce séminaire a attiré 70 enseignants et experts de Norvège, de Suède, de Finlande, d'Estonie, de Lettonie et de Lituanie.
- **Suisse :** des conférences et des colloques sont donnés en présence des associations francophones, de l'association des aînés, de celle de défense du français.

#### 1.1.5 Autres activités exceptionnelles:

##### Initiatives remarquables:

**L'AMOPA-Finlande** célèbre chaque année la Francophonie, avec des établissements scolaires finlandais (collège de Tapiola, lycée franco-finlandais d'Helsinki, villes de Stoa, Turku, Tampere, Joensuu ...). Elle a également commémoré l'Armistice de 1918, au cimetière orthodoxe d'Helsinki, avec les enfants de l'école Jules Verne (niveaux élémentaire et collège).

**L'AMOPA-Roumanie** a accueilli la « Biennale de la langue française » pour un colloque sur le thème : « Amopaliens et francophonie roumaine vivante » et a rencontré, à l'Institut Français de Bucarest, la section du Val de Marne de l'AMOPA-France, en voyage culturel dans le pays.

## **Les actions de défense et de promotion de la langue et la culture françaises en France et à l'étranger :**

**2.1**

### **2.1.1 Les concours de défense et d'illustration de la langue française de l'AMOPA :**

**Bilan général :** sur les réponses des 15 associations, 7 mentionnent leur participation aux concours organisés par l'AMOPA-France, 6 proposent à leurs élèves un concours autonome, l'AMOPA-Allemagne du Nord ne possède aucune remontée sur ce sujet (les établissements agissent à titre individuel) ; enfin, aucun établissement tunisien n'y a pris part en 2016.

### **Concours d'Expression écrite et de Poésie :**

Les associations AMOPA des pays suivants ont envoyé au jury parisien des copies d'élèves : Chypre (5 prix obtenus), Finlande (2 prix), Grèce (3 prix), Italie (3 prix), Monaco (5 prix), Norvège (plusieurs prix en 2014-2015), Québec (2 prix), Roumanie (4 prix), Tunisie (un accessit)

### **Concours Maupassant de la Jeune Nouvelle :**

Ont participé et reçu des récompenses : Chypre (1 prix), Monaco (1 prix), Québec (1 prix).

Les associations **AMOPA-Chypre** et **AMOPA-Grèce** ont offert les billets d'avion à leurs lauréats pour qu'ils puissent participer à la distribution solennelle des prix dans le Salon d'Honneur de la Sorbonne, à Paris.

Notons enfin que des candidats **d'AMOPA-Finlande** ont reçu un prix au concours « Nous l'Europe », organisé par l'AMOPA-France.

**2.1.2**

### **Les concours de défense et d'illustration de la langue française spécifiques à certaines associations AMOPA-Monde**

Les associations AMOPA de Belgique, d'Irlande et d'Italie ont conçu leurs propres concours de langue française, qui ne concurrencent pas ceux proposés par l'AMOPA-France, mais s'y ajoutent dans certains cas. Les initiatives recensées dans les questionnaires sont les suivantes :

## **AMOPA-Belgique :**

• **Wallonie-Bruxelles** : il a été décidé de créer deux prix destinés plus particulièrement aux jeunes issus de l'immigration, afin de valoriser leur effort d'appropriation de la langue française :

**a)** Concours d'éveil à l'interculturalité destiné aux élèves de DASPA (Dispositif d'accueil et de scolarisation des élèves primo-arrivants) ;

**b)** Concours portant sur l'apprentissage du français, destiné aux élèves de 5e et 6e, de l'enseignement qualifiant, éprouvant des difficultés avec la langue véhiculaire.

En 2015-2016, 5 établissements scolaires de Wallonie et de Bruxelles, soit 11 classes participantes (115 élèves) ont été concernés.

La remise des prix a eu lieu le 20 mai 2016 à la Résidence de France.

### **• Communauté germanophone**

Le projet d'organiser un concours (dissertation) de langue française en communauté germanophone a été approuvé et lancé dès 2016/2017, avec la participation acquise de 4 établissements et 8 classes (121 élèves)

Les prix ont été remis le 21 février 2017, à la Représentation de la Communauté germanophone de Belgique.

### **• Flandre**

Deux membres de l'association sont chargés de réfléchir à la conception et la mise en place d'un concours pour la région flamande.

### **• Note générale sur les concours proposés :**

Ils s'intègrent dans le programme officiel des différents pouvoirs organisateurs (Wallonie/Bruxelles, Deutsche Gemeinschaft, Vlaanderen) et ne demandent pas de surcroît de travail aux élèves ni aux enseignants. Ils servent d'incitant à la connaissance de la langue française.

Les meilleures copies sont récompensées par un/des prix déterminés de commun accord par un jury composé des enseignants et de représentants de l'AMOPA- Belgique, ainsi que de l'Ambassade de France en Belgique, et de l'Administration générale de l'Enseignement ou du département « pédagogie » de la DG (Communauté germanophone).

Les jurys sont présidés par le Président de l'AMOPA-Belgique.

## **AMOPA-Irlande :**

L'AMOPA-Irlande propose aux jeunes un concours annuel dans les lycées nationaux, en lien avec une personnalité invitée, différente chaque année. En 2017 c'est le romancier, réalisateur et membre de l'Académie Goncourt Philippe Claudel qui a été reçu. En conséquence, les lycéens irlandais devaient faire parvenir à l'association, par l'intermédiaire de leur professeur de français, une œuvre graphique (dessin ou montage photo) inspirée par un roman ou un film de Philippe Claudel. 38 lycéens ont participé à ce premier concours annuel. La remise de prix a eu lieu lors d'un déjeuner à Dublin au mois de mai. Le gagnant, son professeur de français et ses parents ont été invités par l'AMOPA- Irlande.

## **AMOPA-Italie**

Pour encourager les jeunes à la lecture et faire connaitre la littérature française moderne, l'AMOPA italienne a lancé un concours de « compte rendu d'œuvre d'un auteur français contemporain librement choisi ». Ce concours était réservé aux étudiants des lycées et de l'Université et les prix (des livres) étaient offerts par l'Université de Palerme, l'Institut Français et la Bibliothèque de Polizzi Generosa (Palerme). Il a permis de découvrir les centres d'intérêt de ces jeunes et leurs auteurs préférés. La remise des prix a eu lieu à l'Université de Palerme, en présence des autorités académiques, de l'Attaché de coopération linguistique et du Maire de Polizzi Generosa. Le succès de ce concours a encouragé l'association à étendre l'expérience aux élèves français pour un « compte rendu d'œuvre d'un auteur italien contemporain », dans le but d'encourager la connaissance réciproque des deux littératures, et surtout de favoriser la pratique de la lecture.

### **2.1.3**

#### **Organiser des concours d'expression orale (poésie, théâtre) :**

Plusieurs associations AMOPA-Monde agissent dans ce sens et font preuve d'un réel dynamisme. Ainsi :

**AMOPA-Allemagne du Sud** : en coopération avec les sections françaises AMOPA 67 (Bas-Rhin) et AMOPA 68 (Haut-Rhin), toutes deux frontalières du Land allemand de Bade-Wurtemberg, l'association allemande organise un « concours d'éloquence transfrontalier ».

Objectifs :

- Faire réfléchir les jeunes à l'intérêt de connaître la langue du voisin.
- Promouvoir l'apprentissage de la langue française en Allemagne et de la langue allemande en France.

Sujet du concours :

« Pourquoi apprendre la langue du voisin allemand (ou français)? »

Modalités :

- Les candidats rédigent un discours dont la lecture pondérée, d'une durée de 5 à 7 minutes, aborde la question posée en toute liberté (on n'attend ni dissertation ni réponse convenue) à l'appui d'une argumentation solide.
- Les candidats français écrivent leur texte en langue allemande et les allemands en langue française.
- Le discours est rédigé à l'aide d'un logiciel de traitement de textes, double interligne, police de caractères de 11 ou 12 points, document enregistré en format PDF.

- Les lauréats retenus pour la finale par le jury prononceront leur discours devant un public composé de membres de l'AMOPA et d'invités.

Les textes, envoyés au jury pour le 15 février, sont départagés par celui-ci pour le 15 mars. La finale a eu lieu le 20 avril 2016 au Lycée Franco-Allemand de Freiburg im Brisgau, en présence de Mme la Rectrice de l'Académie de Strasbourg et d'un membre du Ministère de l'Education du Bade-Wurtemberg, ainsi que de nombreux membres de l'AMOPA- Allemagne du Sud et France. Des diplômes et des prix de valeur ont récompensé les lauréats.

**AMOPA-Italie** : A l' occasion de la Semaine franco-sicilienne 2016 à l'école hôtelière de Palerme, des élèves ont joué une pièce de théâtre écrite par leur professeur de français, sur la thématique de la gastronomie franco-sicilienne. D'autres spectacles en français ont eu lieu dans des établissements scolaires de la province de Palerme, de Messine et de Catane ; dans cette dernière ville se déroule chaque année le Festival du Théâtre francophone, auquel les élèves pratiquant cette langue ne manquent pas de participer.

**AMOPA-Andorre** : les élèves des écoles, collèges et lycées des trois systèmes d'enseignement du pays (français, espagnol et andorran) prennent part chaque année à un concours de récitation commun.

**AMOPA-Suisse** : la Suisse « italienne » accueille chaque année un « Festival de la Poésie » : en 2016, c'est l'auteur français Jean Cocteau qui était à l'honneur, avec l'impact que l'on peut imaginer sur le public.

**AMOPA-Finlande** a déjà présenté le projet mais sans réalisation concrète à ce jour. La démarche se poursuit néanmoins.

## 2.1.4

### L'organisation des distributions des prix :

#### Bilan général

La tenue de distribution des prix a lieu dans toutes les associations AMOPA-Monde qui organisent ou prennent part à des concours.

**Les lieux** : Majoritairement, les cérémonies se déroulent au sein des établissements scolaires Mais d'autres lieux semblent réunir, d'une manière peut-être plus solennelle, les lauréats et leur famille. Il s'agit de lieux emblématiques de la République française : Institut Français, Consulat, Ambassade. Parfois, les lois sécuritaires du pays gênent la localisation de ces cérémonies : c'est le cas à Chypre, où l'entrée des établissements scolaires est interdite à toute personne étrangère au service. Dans ce cas, les prix spécifiques donnés par l'association prennent la forme du remboursement des frais (voyage et séjour) pour la distribution des prix à Paris. Pour certaines associations (AMOPA-Québec par

exemple) l'étendue du territoire nécessite la tenue de plusieurs cérémonies dans des villes différentes. C'est alors, à chaque fois, un membre du conseil d'administration de l'association qui préside.

**Les partenaires** : Leur présence lors des cérémonies est souhaitable, et l'enquête prouve que ces partenaires sont multiples ; tout d'abord, il y a bien sûr les services consulaires français, représentés souvent par un conseiller culturel de l'Ambassade, mais aussi les responsables des services éducatifs du pays, ou les représentants de l'Etat (Représentant de SE le Coprince Français pour AMOPA-Andorre, par exemple) ou des autorités pédagogiques (Inspecteurs). Sans oublier les membres de l'association AMOPA, dans la mesure où ils peuvent se rendre sur place.

**Les prix** : Ils sont à la fois, financés par l'association (8 réponses) et/ou offerts par les partenaires (6 réponses). Dans ce cas, il s'agit de l'Institut Français local, de bibliothèques, d'universités, de librairies, des services éducatifs du pays, ou des prix AMOPA-France.

L'association **d'Allemagne du Nord** soutient, pour sa part, les distributions de prix des Associations franco-allemandes locales.

**Une initiative...l'AMOPA-Irlande** a financé cette année la bourse doctorale de l'ADEFFI. Cette bourse d'un montant de 500€ est décernée chaque année à un(e) doctorant(e) méritant(e) inscrit(e) dans un établissement d'enseignement supérieur irlandais ou nord-irlandais et dont le sujet de thèse est en rapport avec la France, sa langue ou sa culture.

2.1.5

#### **Signature de conventions de jumelage ou partenariat entre associations AMOPA-Monde et sections ou établissements de la France (métropole et outre-mer)**

**Bilan général:** 9 associations (60%) ont répondu positivement à cette question, avec des modalités de fonctionnement variables.

##### **Détails :**

**AMOPA-Allemagne du Nord** vit depuis de longues années un jumelage avec la section Paris XIVe, ponctué de visites réciproques et de réalisation de projets communs (dons par cette section de livres d'école distribués ensuite en Allemagne par l'association).

**AMOPA-Allemagne du Sud** partage un jumelage avec la section française AMOPA XVIIe, qui permet des échanges de visites entre les deux partenaires(en 2016, les Français ont ainsi visité Nuremberg)

**AMOPA-Chypre** anime son jumelage avec la section française du Rhône par des visites et des projets communs, qui seront revus et complétés cette année.

**AMOPA-Finlande** procède à des échanges de visites avec les sections Paris IXe, Xe et XIe, mais travaille aussi en grande coopération avec l'association AMOPA de Norvège.

**AMOPA-Italie** échange des visites avec la section de Loire-Atlantique, et ponctuellement avec la commune de Saint-Julien, en Bretagne, ville jumelée avec San Giorgio Monferrato (province italienne d'Alessandria), dont le maire est également Vice-Président d'AMOPA-Italie.

**AMOPA-Suisse** s'est rapprochée de la section de Haute-Savoie, mais également de celle du Rhône, pour des échanges de visites, des invitations réciproques à participer aux assemblées, des conférences et des projets communs.

**AMOPA-Tunisie** fait correspondre en langue française des élèves de la commune de Lanvollon (Bretagne, Côtes d'Armor) et de Mahdia (Tunisie), dans le cadre de son rapprochement avec l'AMOPA-France- Côtes d'Armor

**AMOPA-Québec** entretient de manière constante des relations avec les sections françaises de Normandie (Rouen, Caen), avec lesquelles ont été tenus plusieurs colloques. Une activité similaire est prévue avec les sections de Guadeloupe et de Martinique (cf. supra 1.1.4 : *Organiser des événements culturels en langue française*)

**AMOPA-Norvège** nourrit des liens étroits avec l'association voisine de Finlande, œuvrant ensemble dans des projets très dynamiques en faveur de l'apprentissage du français. Mais nourrit aussi un projet intéressant :

**Initiative remarquable** : Se souvenant de ses attaches historiques profondes avec la Basse-Normandie (le premier Duc de Normandie fut, en 911, Rollon, un Viking *ndlr*), l'association souhaite développer avec les sections locales un contact durable, basé sur une culture commune datant effectivement du Moyen-Age.

## 2.2 Contribuer au développement d'actions éducatives en faveur de la jeunesse.

### 2.2.1 Don du livre :

#### Présentation de l'action :

**La section AMOPA de Paris XIIIe**, accompagnée par les autres sections parisiennes, mène depuis 34 ans l'action du **Don du livre** qui consiste à obtenir des éditeurs de manuels scolaires et de livres de littérature française, des ouvrages invendus neufs afin de les distribuer en tous lieux où des actions en faveur de la Francophonie et de la jeunesse s'organisent dans le monde.

Cette distribution est réalisée grâce à un partenariat avec la Marine nationale française, dans le cadre de la "Mission Jeanne d'Arc", avec le soutien des élèves-officiers de l'Ecole navale, ce qui permet la distribution d'importantes quantités d'ouvrages dans les métropoles portuaires où le navire fait relâche, mais également, grâce à des contacts spécifiques avec des organismes supports de la

Francophonie, soutenus par les Ambassades de France locales, des envois vers les pays de l'Europe centrale et ailleurs.

L'équipe du Don du livre définit les donataires, souvent des Lycées français de l'étranger qui se chargent de redistribuer autour d'eux les livres à ceux qui en ont le plus besoin, des collèges et écoles privés, des Alliances et Instituts français.

Depuis 1982 où le président Jacques Treffel initia le Don du livre, c'est plus d'une centaine de milliers d'ouvrages qui ont été offerts par l'AMOPA-France à la jeunesse francophone du Monde. La chaleur des remerciements reçus est un encouragement à persévirer.

### **Participation des associations AMOPA-Monde :**

Deux des associations consultées disent participer à cette action spécifique de l'AMOPA-France. Cependant, plusieurs autres donnent des livres de langue française aux écoles de leur pays. C'est le cas **d'AMOPA-Allemagne du Nord** (cf supra 2.1.5), **d'AMOPA-Grèce** qui distribue aux écoles les livres offerts en commun par l'association et une librairie, **d'AMOPA-Tunisie** qui dote en livres francophones deux écoles élémentaires défavorisée de l'intérieur du pays (Bir Bouregba et Tabarka), **d'AMOPA-Québec** qui ajoute ses propres livres de prix à ceux reçus de l'AMOPA-France pour les lauréats des concours.

#### **2.2.2 Lutter contre l'illettrisme, soutien à l'alphabétisation, à l'écriture, à la lecture :**

##### **Bilan général :**

Quelques membres **d'AMOPA-Québec** assurent une action d'alphabétisation auprès d'émigrants ; des initiatives d'incitation à la lecture (**AMOPA-Italie**) ou à l'écriture (**AMOPA-Belgique**) ont été présentées dans les paragraphes précédents.

**L'AMOPA-Suisse** a mis en place un **atelier d'écriture** pour les étudiants d'université, mais sans donner d'autres détails.

Enfin **l'AMOPA-Tunisie** déploie une véritable action de lutte pour l'instruction, l'écriture et la lecture en parrainant une école élémentaire du pays. Les 30 élèves, échelonnés entre la 1<sup>ère</sup> et la 6<sup>ème</sup> année d'enseignement, reçoivent de l'association livres, fournitures scolaires, ordinateurs... Celle-ci a même assumé la restauration des bâtiments de l'école : peinture, grilles aux fenêtres, clôture.

2.2.3

### **Aide, soutien spécifique, tutorat des élèves pour l'apprentissage de la langue française :**

#### **Bilan général :**

D'après les réponses au questionnaire, il semble que de nombreuses actions aient été menées dans ce sens, allant de la simple incitation à des aides très ciblées.

#### **Incitation :**

Toutes les associations AMOPA-Monde s'investissent dans cette dynamique, soit en favorisant la participation aux concours de langue française, soit en mettant en place des initiatives personnelles. **L'AMOPA-Italie** a ainsi créé, il y a 12 ans, le « tableau d'Honneur des meilleurs élèves de français » que lui signalait les écoles. Au cours d'une cérémonie solennelle, en présence des autorités académiques et consulaires et de l'Institut Français de la ville, les élèves distingués reçoivent un diplôme d'« inscription au tableau d'Honneur » dont ils sont très fiers et qui motivent leur persévérance dans cette voie.

#### **Aide à l'apprentissage :**

Les **AMOPA de Finlande et de Norvège** alimentent un site Web qui offre aux apprenants du matériel pédagogique prêt à être utilisé (exercices en tous genres, constamment remis à jour). Ce site, <https://expressfr.com> est consulté aussi bien par des élèves (tous niveaux) que par des enseignants de français. Il complète le site plus culturel déjà cité <https://pourlefrancais.com>, sur lequel sont accessibles des vidéos, diaporamas, visites virtuelles, découverte de la France. La fréquentation des sites est de 32 000 visiteurs par an.

**AMOPA-Grèce** prend contact avec tous les impétrants à l'examen européen de langue française niveau C2 (800 participants) pour les aider.

**AMOPA-Monaco** a mis en place une formation destinée à aider les élèves de BTS à entrer dans la vie active (rédaction de curriculum vitae, entretien d'embauche)

**AMOPA-Roumanie** engage ses membres à suivre la préparation des élèves pour les concours AMOPA-France.

**AMOPA-Tunisie** parraine un établissement scolaire du pays en y effectuant deux visites par an. Ce suivi concerne 140 élèves, pour qui la langue française est la 2<sup>e</sup> langue enseignée dès la seconde année d'école, conjointement à l'arabe. L'anglais n'apparaît qu'à partir de la 4<sup>e</sup> année d'études.

## **CONCLUSION**

Cette étude partielle et obligatoirement succincte permet néanmoins de constater la vitalité des associations AMOPA-Monde.

Avec un nombre d'adhérents moyen de 53 personnes (de 28 à 92), elles partagent avec l'AMOPA-France les mêmes idéaux, les mêmes engagements :

- maintenir le prestige de notre ordre (1er des ordres ministériels français) et de notre décoration
- maintenir vivace et promouvoir la langue et la culture françaises dans le monde
- développer des actions éducatives en faveur de la jeunesse.

« Servir et partager » : quelle belle profession de foi ! Servir notre ordre, et partager avec les autres, surtout les jeunes, notre bien commun : la langue française et la culture française !

Et pour bien « partager » :

- contribuer au développement d'actions de proximité et d'entraide.

N'oublions pas : nous sommes tous décorés dans le même Ordre français, pour « distinguer les fonctions éminentes et récompenser les services rendus à l'enseignement » (décret impérial du 17/03/1808).

Poursuivons sans relâche nos actions dans ce sens, rassemblés par ce sigle que nous partageons et qui est le nôtre : AMOPA !

J. Mauchauffée